



Les maisons de naissance pourront voir le jour

Vendredi 29 novembre 2013 à 11h11

Les députés ont validé jeudi l'expérimentation des maisons de naissance. L'un des tout premiers projets pourrait être bientôt lancé en Haute-Savoie, à Thonon. Une maman originaire de la région d'Annecy se réjouit du développement de ces structures, qu'elle a déjà pu tester en Suisse.



Après 16 ans de débats et de polémiques, les députés ont finalement donné leur feu vert à l'expérimentation des maisons de naissance, jeudi.

Des structures alternatives, où l'on accouche presque comme à la maison, sans qu'aucun médecin n'intervienne. Une ou deux sage-femmes seulement accompagnent la grossesse des futures mamans.

"Une salle à manger, une petite cuisine, une chambre de couple avec un lit deux places... c'est comme si on était un peu chez soi."

Jusqu'ici, pour pouvoir accoucher dans une de ces maisons de naissance, il fallait se rendre chez nos voisins européens, en Allemagne, en Italie, en Espagne, ou plus près : en Suisse.

C'est là que Lydiane Bouchet, une Haut-Savoyarde de 34 ans, a choisi de donner naissance l'an dernier à son deuxième enfant, après une première expérience décevante à l'hôpital.

Ecoutez-la au sujet de cette maison de naissance.

<http://www.francebleu.fr/infos/accouchement/les-maisons-de-naissance-pourront-voir-le-jour-1063070>

Maisons de naissance : témoignage d'une maman d'Annecy.

10% des femmes envisageraient d'accoucher dans ces maisons de naissance. Cependant, seules les grossesses sans pathologie particulière peuvent y être admises.

Lors du vote à l'Assemblée, le Front de Gauche a d'ailleurs été le seul parti à s'opposer à cette expérimentation, dénonçant dans ces structures privées des prises de risques qui seraient finalement amorties par le service public. Dans la région, deux projets devraient voir le jour prochainement : l'un est situé à Lyon ; l'autre, en Haute-Savoie, à Thonon.